

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée d'étudier  
le postulat du premier octobre 2009 déposé par Madame Gloria CAPT et intitulé :  
« Mise en valeur de la place de la Gare »**

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission était composée de Mesdames et Messieurs Aude Briand, Daniel Hofmann (remplaçant Gloria Capt), Magrieta Donker, Rachel Joseph, Maryse Schneider, Thierry Gaberell, Sarah Winteregg (remplaçant Jean-Louis Klaus), Jean-Louis Vial et Hélène Grand, désignée premier membre. La municipalité était représentée par Messieurs Jean-Claude Ruchet, municipal, Laurent Exquis chef de service « Education et Jeunesse », Markus Baertschi chef de service « URBAT » et de Madame Aude Aegerter, déléguée à la communication. Nous les remercions pour les très nombreux renseignements qu'ils nous ont apportés.

Votre commission s'est réunie le 2 décembre à l'Hôtel de Ville et a eu le plaisir d'entendre les personnes présentes expliquer leurs démarches, sur les plans sociaux, touristiques, urbanistiques, sécuritaires ou autres. Il serait vain ici de présenter un « inventaire à la Prévert », nécessairement incomplet, du travail et des réflexions déjà accomplis. La municipalité doit tenir compte de la circulation automobile et de la saturation de l'interface des transports publics. La démarche « World Café » qui implique les usagers a aussi été évoquée.

En résumé, la problématique de la place de la Gare a été abordée sous plusieurs éclairages :

- Lieu de passage, lieu d'attente et lieu de rencontre.
- Interface de transports publics locaux, régionaux et internationaux.
- Lieu d'accueil, aménagements, éclairage, information.
- « Vitrine de la Ville » faisant un tout avec, notamment, la place d'Arme.
- Lieu faisant intégralement partie de la Ville et du projet AggloY, subventions fédérales.

La complexité des problèmes ou projets présentés a mis d'accord l'ensemble des membres de la commission. Un rapport de la municipalité est nécessaire pour informer le conseil communal et l'ensemble de la population de ce qui se prépare, des périodes transitoires envisagées et de l'avenir à plus long terme de la Place de la Gare et de son quartier. Les rôles de l'ADNV et de l'Office du Tourisme, notamment quant au choix des animations, méritent d'être éclaircis. Les projets architecturaux doivent rester en harmonie avec les aménagements existants afin de maintenir un style cohérent.

Prioritairement, il ne faut pas oublier qu'une gare est faite pour les voyageurs, que ceux-ci doivent pouvoir y accéder facilement, y trouver des WC corrects, des endroits confortables pour attendre, une signalétique claire et des services accessibles.

En conclusion, votre commission propose, à l'unanimité, le renvoi de ce postulat à la municipalité, pour étude et rapport. Elle souhaite obtenir plus de clarté dans les informations concernant la Place de la Gare, et ses environs, et également une description des projets de la municipalité, leur projection dans le temps et leur financement.

La rapportrice ; Hélène Grand

